

Porter atteinte à la conservation d'espèces animales comme le Hérisson est puni très sévèrement : jusqu'à deux ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende. Si la vie de l'animal est menacée, la loi vous autorise à l'acheminer dans un centre de sauvegarde à condition que le transport s'effectue "dans les plus brefs délais et par l'itinéraire le plus direct » .

Si vous rencontrez un Hérisson qui vous semble en détresse, contactez un centre de faune sauvage avant de prendre en charge l'animal.

sos.paca@lpo.fr

Seul un centre peut vous dire s'il faut prendre en charge l'animal ou non.

Ramassage des jeunes hérissons

Avant de les ramasser, assurez-vous qu'ils sont réellement en détresse, car un jeune hérisson en bonne santé aura de plus grandes chances de survie s'il est élevé par sa mère que s'il est rapatrié vers un centre de soins.

En cas de dérangement du nid, remplacez les individus dans le nid reconstitué et prenez le temps de vous assurer que la femelle revient s'occuper des jeunes. Si vous trouvez des jeunes hérissons aux yeux fermés hors du nid, ramassez-les, placez-les dans un carton avec une bouillotte et un tissu polaire et contactez rapidement un centre de sauvegarde habilité.

sos.paca@lpo.fr



Si vous trouvez des jeunes aux yeux ouverts et avec des piquants se baladant seuls, attendez de voir si un adulte revient. S'il ne revient pas, vérifiez si le reste de la portée n'est pas dans les environs en difficulté, puis ramassez le jeune, placez-le dans un carton et contactez un centre de soins.

NE VOUS IMPROVISEZ PAS SOIGNEURS !
CONTACTEZ IMMÉDIATEMENT DES PROFESSIONNELS !

Contacts utiles dans notre région :

LPO PACA : 04 65 09 02 20

mail : sos.paca@lpo.fr

paca.lpo.fr/soins-animaux

paca.lpo.fr/soins-animaux/conseiller/fiches-conseils

Numéros d'urgence bénévoles : 06 63 16 72 11 et 06 15 87 13 39

D'autres associations peuvent également vous conseiller sur internet :

fne.asso.fr/dossiers/tout-savoir-sur-le-herisson-et-comment-le-protéger

<https://missionherisson.org/>

<https://erinaceus.fr/>

SAUVONS LE HÉRISSEON D'EUROPE

FICHE D'IDENTITÉ

Erinaceus europaeus

Taille : 23 à 30 cm

(piquants : environ 3 cm)

Poids : 0.4 à 1.4 kg

(poids inférieur de 30%
à la fin de l'hibernation)



HABITAT : En ville ou à la campagne, il s'installe partout où il peut trouver un abri (haie, forêt, buisson, tas de bois...) et de la nourriture (lisière, tas de compost, tas de feuilles...).

Le Hérisson est une espèce sauvage qui cohabite facilement avec les Hommes.

La présence de corridors écologiques comme les Refuges LPO et de passages dans les clôtures ou murets lui permettent de se déplacer facilement à la recherche de nourriture.

ALIMENTATION : Insectivore (omnivore à tendance carnivore) Nocturne, il chasse dès le crépuscule des escargots, limaces, chenilles, araignées, sauterelles, criquets, hannetons, œufs, fruits, baies, etc...

Si je visite ton jardin, laisse-moi de l'eau fraîche à disposition.

Ne me donne pas de nourriture, nourrir un animal sauvage est un piège écologique car je vais devenir paresseux et je vais arrêter d'hiberner.

Cela peut aussi me rendre très malade.



CYCLE DE VIE

Hibernation

Il hiberne, quand les températures sont inférieures à 10°C, dans un endroit à l'abri du froid et du vent, sous un tas de bois, de feuilles mortes, ronciers, au fond d'une grange, à l'intérieur d'un « nid » de mousse et autres végétaux, ...

Sa température, habituellement de 35.4°C, chute l'hiver à 4°C. Il peut se réveiller brièvement lorsque sa température devient trop basse et retrouver sa température normale. Son corps agit alors comme une alarme naturelle qui l'empêche de mourir de froid ; à chaque réveil, il puise néanmoins dans ses réserves, ce qui peut lui être fatal. Quelles que soient les conditions climatiques, le réveil définitif a lieu en avril.

Reproduction

Le mâle et la femelle se rencontrent au printemps à la sortie de l'hibernation et se séparent après l'accouplement.

La saison de reproduction se prolonge jusqu'en septembre.

Élevage

(1 à 2 portées par an, 4 à 5 petits par portée) La gestation dure une trentaine de jours. Les petits naissent aveugles, roses et nus.

Les femelles s'en occupent seules et les allaitent durant 7 à 8 semaines.

À 11 jours, les petits se mettent en boule.

A 22 jours, ils sortent du nid.

Ils peuvent émettre un sifflement à la recherche de leur mère.

Le jeune hérisson devient adulte au printemps suivant.



G.C de pixabay

Menaces : Routes, piscines, feux de feuilles, granulés anti-limaces ou anti-fourmis, tondeuses, fourches, filets de protection, cavités pièges (boîte de conserve vide, tuyauterie non bouchée...).

Parasites : Puces du hérisson, tiques, vers (intestinaux, pulmonaires).

Attention : pas de produits anti-puces, risques mortels

LES PROBLÈMES RENCONTRÉS PAR LE HÉRISSON

Causes directes

- Ingestion directe de pesticide dans les jardins et cultures.
- Accidents dus au trafic routier.
- Prédation (Homme, Chien, Blaireau, Rapaces, Renard, Sanglier,...).
- Parasitisme.
- Maladies infectieuses.
- Accidents divers (noyade dans les piscines, chute dans les trous...).

Causes indirectes

- Disparition des haies trop souvent remplacées par des murs.
- Cloisonnement trop parfait de nos jardins.
- Disparition des petits bois.
- Séparation des jeunes et des adultes (mort des adultes, « enlèvement »)
- Ingestion d'insectes ou de limaces contaminés par des pesticides

POUR MIEUX L'AIDER

À FAIRE	À NE PAS FAIRE
<ul style="list-style-type: none">- Maintenir ou planter des haies.- Donner à boire de l'eau (pas de lait) en cas de sécheresse.- Préparer un abri protégé des courants d'air, de l'ensoleillement direct et de l'humidité.- Installer une planchette rugueuse sur le bord de vos bassins.- Laisser une ouverture d'au moins 10 cm dans le bas de vos clôtures.- Les regards ou fosses sont à recouvrir d'un grillage.	<ul style="list-style-type: none">- Ne pas brûler les tas de feuilles sèches.- Ne pas déranger une famille hérisson au nid- Ne pas séparer les jeunes de leur mère (éviter d'enlever un Hérisson que vous trouveriez dans la nature. Il peut s'agir d'une mère à la recherche de nourriture pour ses petits) .- Ne pas donner à manger.- Ne pas perturber un Hérisson pendant son sommeil hivernal. Ne pas répandre de produits chimiques dans son jardin.

Quand vous roulez de nuit, faites attention et levez le pied !



Monika de pixabay